

# Procès-verbal n°10 de la Commission des Compétitions Féminines

---

Réunion du :	<b>Jeudi 5 février 2026</b>
À :	<b>9 H</b>
Présidence :	<b>Mme Bernadette FERCAK</b>
Présents :	<b>Mmes Françoise GEBELIN, Nadine GRECO, Martine JOLY, Mr Grégory GRAUBY</b>
<b>Excusée :</b>	

---

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

**Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.**

## Approbations des procés-verbaux

**La commission approuve le procés-verbal N°9 du 22 janvier 2026**

## **CHAMPIONNATS MATCHS REMIS**

### **SENIORS FEMININES à 8**

La rencontre N°54687577 ST PRIVAT / ST GERVASY se jouera le **1<sup>er</sup> mars 2026**

## **FUTSAL**

- Le 25 janvier 2026 a eu lieu le futsal féminin **seniors féminines à 8**. Les 10 équipes du championnat étaient présentes. Félicitations à toutes les joueuses pour leur participation. Fair play et bonne humeur ont été de mise. Merci aux entraîneurs des équipes et aux dirigeants du club de la REGORDANE.

Merci à la municipalité pour le prêt du gymnase de ST GENIES DE MALGOIRES.

- Le 1<sup>er</sup> février 2026 a eu lieu le futsal féminin seniors à 11. Cinq équipes ont participé à ce tournoi qui s'est déroulé dans un bon climat sportif. Seul le club de SUMENES était absent (amende de 60€ pour la non-participation au tournoi qui est obligatoire).

Merci aux entraîneurs des équipes et aux dirigeants du club de VERGEZE.

Nos remerciements à la mairie de VERGEZE pour le prêt de leur gymnase.

**La Présidente,**

Bernadette FERCAK

**Le Secrétaire de séance,**

Grégory GRAUBY

